

## ACTION URGENTE

EXTERNE ÉF-AI - AI 97 0016 - EUR 62/02/97

EXTRA 04/97

"Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer"

## CRAINTE D'UNE EXÉCUTION IMMINENTE

OUBÉKISTAN Jahongir Gofourov

G. Kim

Yodgor Tohpoulatov

---

Londres, le 16 janvier 1997

Amnesty International craint que Jahongir Gofourov, G. Kim et Yodgor Tohpoulatov ne soient très prochainement exécutés après avoir été condamnés à mort dans l'ancienne république soviétique d'Ouzbékistan. En effet, la Cour suprême les a déboutés de leur appel et leur dernier espoir est le recours en grâce qu'ils ont déposé devant le président de l'Ouzbékistan.

Les trois hommes ont été condamnés à mort à l'issue de deux procès distincts. Les rares informations dont on dispose sur ces affaires sont les suivantes :

Jahongir Gofourov et G. Kim ont été jugés ensemble et condamnés à mort par le tribunal de Tachkent, en 1996, après avoir été reconnus coupables de meurtre avec préméditation et circonstances aggravantes. La Cour suprême a confirmé leur condamnation à mort en 1996 (on ignore à quel moment précisément). Jahongir Gofourov et G. Kim, ainsi qu'une femme dénommée Mamadaliyeva, étaient tous les trois accusés d'avoir tué une personne que connaissait Mamadaliyeva, dans l'intention de la voler. G. Kim aurait porté le coup fatal à la victime. Mamadaliyeva a été condamnée à une peine de quatorze ans de réclusion. Jahongir Gofourov avait déjà été condamné par le passé pour vol et infraction à la législation sur les stupéfiants.

Yodgor Tohpoulatov a été condamné à la peine capitale pour meurtre avec préméditation et circonstances aggravantes, en 1996 probablement, par le même tribunal de Tachkent. La sentence a été confirmée par la Cour suprême (à une date inconnue). Il était accusé d'être le chef d'une bande de criminels. D'autres personnes accusées dans le cadre de la même affaire ont été condamnées à de lourdes peines d'emprisonnement. Déjà condamné pour d'autres infractions, Yodgor Tohpoulatov était également accusé de détention illégale d'armes et de trafic de stupéfiants.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le nouveau Code pénal en vigueur depuis 1995 en Ouzbékistan prévoit la sentence capitale pour 13 infractions. Les autorités de ce pays ne publient aucune statistique sur leur application de la peine de mort, mais des sources non officielles font état d'un nombre très élevé d'exécutions. Des observateurs des droits de l'homme en Ouzbékistan ont déclaré tout récemment qu'au moins une personne était exécutée chaque semaine dans la prison centrale de Tachkent.

Amnesty International a exhorté à maintes reprises les autorités ouzbèkes à réduire le champ d'application de la peine de mort en vue de son abolition totale, à décréter un moratoire sur les condamnations à mort et les exécutions en attendant le réexamen de cette peine, et à publier des statistiques détaillées sur son application.

ACTION RECOMMANDÉE : télégramme/fax/lettre par avion (en russe, en anglais ou dans votre propre langue) :

– priez instamment le président de l'Ouzbékistan d'user du pouvoir que lui confère la Constitution pour commuer les sentences capitales auxquelles ont été condamnés Jahongir Gofurov, G. Kim et Yodgor Tochpoulatov, ainsi que toutes les autres condamnations à mort qui lui sont soumises ;

– déclarez-vous inconditionnellement opposé à la peine de mort en tant que violation du droit à la vie et du droit à ne pas être soumis à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, tels qu'ils sont proclamés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme ;

– faites part de votre compassion pour les victimes de meurtre et leur famille, mais soulignez qu'il n'a jamais été prouvé que la peine de mort ait un effet plus dissuasif que d'autres châtements, et notez que cette dernière a, en outre, un effet dégradant sur tous ceux qui participent à son application.

#### APPELS À :

Président de la République  
Islam Karimov  
Respublika Uzbekistan  
700000 g. Tashkent  
pr. Uzbekistansky  
Rezidentsiya Prezidenta  
Prezidentu Karimovu I.ʻl.  
Ouzbékistan  
Télégrammes: Uzbekistan, 700000 Tashkent,  
Prezidentu Karimovu I.  
Fax : 7 3712 39 55 25 ou 7 3712 39 54 00  
Formule d'appel : Monsieur le Président de la  
République/ Dzar Prezident Karimov,

#### COPIES À :

Chef du Service des grâces de la Présidence  
Nurmat Akhmanov  
Respublika Uzbekistan  
700000 g. Tashkent  
Apparat Prezidenta  
Otdel po voprosam pomilovaniga  
Zavzduyuehshemu otdelom Akhmanovu  
Ouzbékistan

Commissaire aux droits de l'homme auprès du  
Parlement (Olig Majlis)  
Sayora Rashidova  
Respublika Uzbekistan  
700008 g. Tashkent  
pl. Mustakillik  
Olig Majlis Respubliki Uzbekistan  
Upolnomochnomu po pravam cheloveka pri Olig  
Majlis  
Rashidovog S.  
Ouzbékistan  
Fax: (c/o le ministère des Affaires étrangères)  
7 3712 39 41 58 ou 7 3712 39 41 58

Ministre des Affaires étrangères  
Abdulaziz Komilov  
Respublika Uzbekistan  
700029 g. Tashkent  
pl. Mustakillik, 5

Ministerstvo inostrannykh del  
Ministru Komilovu A.  
Ouzbékistan  
Fax: 7 3712 39 41 58 ou 39 15 17 ou 39 43 48

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Ouzbékistan dans votre pays

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.  
APRÈS LE 13 FÉVRIER 1997, VÉRIFIER AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT TOUJOURS  
INTERVENIR. MERCI.